

## Commission Santé Sécurité et Conditions de travail – CSEC

### Réunion du Vendredi 26 novembre 2021

#### Ordre du jour et points abordés en séance

##### 1. Point sur les capteurs de présence individuels

Plusieurs instances (CSEC, CSE Appli, Infra, CSSCT Appli, ICRPs) ont remonté des inquiétudes quant au déploiement des capteurs de présence individuels installés sous les bureaux.

Les membres de la CSSCT-C rappellent à la direction qu'une demande de consultation a été faite par les membres du CSEC sur ce point, et demandent à la direction qu'une réponse soit apportée au CSEC.

#### **Motion du CSE Central Capgemini sur l'installation de capteurs de présence**

**En réunion du 15 novembre 2021**

Les élus du CSE Central ont constaté que des travaux d'installation de capteurs de présence sous chaque bureau sont en cours ou viennent d'avoir lieu sur un certain nombre de sites de l'UES sans que les IRP n'en soient averties.

Ces derniers jours, de nombreuses alertes ont été remontées par les IRP et par des élus CSE/CSSCT de différents périmètres.

Les élus du CSE Central identifient un risque potentiellement important pour la santé des salariés dû à l'installation de ces capteurs et à la technologie Bluetooth utilisée. Aucune information sur le fonctionnement de ces capteurs n'ayant été fournie, les élus ne peuvent pas évaluer le niveau de ce risque.

De plus, les élus dénoncent la surveillance accrue des salariés qui pourraient en découler.

En conséquence, en application du principe de précaution et en attendant d'avoir des réponses claires sur les risques soulevés par les alertes, les élus du CSE Central demandent à la Direction de suspendre les déploiements et de désactiver les capteurs en place.

Les élus du CSE Central demandent qu'une information consultation soit lancée sur ce projet de déploiement de capteurs de présence sur l'ensemble des volets, en particulier : objectifs, processus sur l'ensemble de la chaîne d'utilisation, notamment la collecte et les traitements des données associés, caractéristiques techniques de l'ensemble des éléments, éléments économiques (coûts), périmètre et plan de déploiement, identification des risques sur la santé et solutions retenues.



LinkedIn



## RÉPONSE DE LA DIRECTION ENVOYÉE LE 22 NOVEMBRE 2021 AUX SECRÉTAIRES DU CSEC, CSE APPLI, CSSCT APPLI ET PRESIDENTS ICRP

« Comme nous avons pu l'indiquer lors du CSEC du 15 novembre, nous avons porté la plus grande attention à l'alerte transmise initialement par la CSSCT Appli le lundi 08 novembre 2021 concernant les capteurs de présence placés sous les postes de travail et reprise par le CSEC lors de sa réunion du 15 (au nom de cette instance et d'autres).

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler qu'une information relative au déploiement des capteurs (d'ambiance, de présence (salles de réunion) et de présence individuelle) a été réalisée par Yves BOUCHARD et Jacques SABATIER lors de la CSSCT Centrale du 09 juillet 2021 (cf. PJ présentation capteurs).

Lors de cette présentation, l'ensemble des informations relatives aux capteurs a été présenté. De plus, pour rappel, le sujet des capteurs de présence avait déjà été évoqué dans plusieurs instances dont vous trouverez les références dans la présentation jointe ; à titre d'exemple dans le cadre de la présentation de la charte immobilière V3, des espaces de travail partagés et du Flex Office en CSEC le 4 février 2021.

Lors de la CSSCT Centrale du 09 juillet 2021, il a également été précisé que, conformément à l'accord sur l'organisation sociale, un même sujet ne fait pas l'objet d'un double traitement. Ce sujet relevant des attributions de la CSSCT Centrale, il n'a donc pas été présenté en CSEC, CSEE ou CSSCT. Il a également été expliqué que l'installation des capteurs n'impactant pas les conditions de travail, une information consultation du CSEC n'était pas envisagée.

Comme demandé, vous trouverez également joint à cet envoi le calendrier de déploiement des capteurs. Il sera également partagé en ICRP afin de leur donner une vision exhaustive des sites concernés (en complément des dernières consultations mentionnant leur installation). Enfin, en ce qui concerne la potentielle dangerosité dont vous faites état, nous vous précisons que ces capteurs utilisent exclusivement un réseau sans fil LoRa WAN.

LoRa WAN est un protocole de télécommunication radio permettant la communication à bas débit d'objets connectés. LoRa fonctionne dans les limites de la bande ISM (bande industrielle, scientifique et médicale), fonctionnant ainsi dans un spectre similaire au Wi-Fi. La principale différence avec le Wifi est que LoRa fonctionne dans la bande inférieure à 1 GHz, donc en très bas débit, alors que le Wifi fonctionne à des fréquences plus élevées (2,4 et 5 GHz). Par ailleurs, contrairement au WIFI actif 100% du temps, le capteur ne fonctionne en émission que 1% du temps limitant le temps d'exposition à une durée extrêmement courte.

De plus, LoRa permet de connecter des capteurs ou des objets nécessitant une longue autonomie de batterie (comptée en années). L'utilisation de piles est donc adaptée à cette technologie.

Par ailleurs, ce protocole de communication n'est pas Bluetooth et les capteurs ne peuvent donc avoir été détectés par un téléphone portable. Les protocoles et les fréquences ne sont pas les mêmes.

L'équipement capté en Bluetooth par le téléphone d'un représentant du personnel doit correspondre à un autre équipement. En effet, beaucoup d'objets connectés émettent du Bluetooth dans les bâtiments, notamment les smartphones des salariés, les montres connectées, les casques Bluetooth, ...

Enfin, afin de vous confirmer l'absence d'impacts de ces capteurs sur la santé, vous trouverez ci-dessous les résultats des études d'absorption de nos capteurs faites par notre fabriquant.



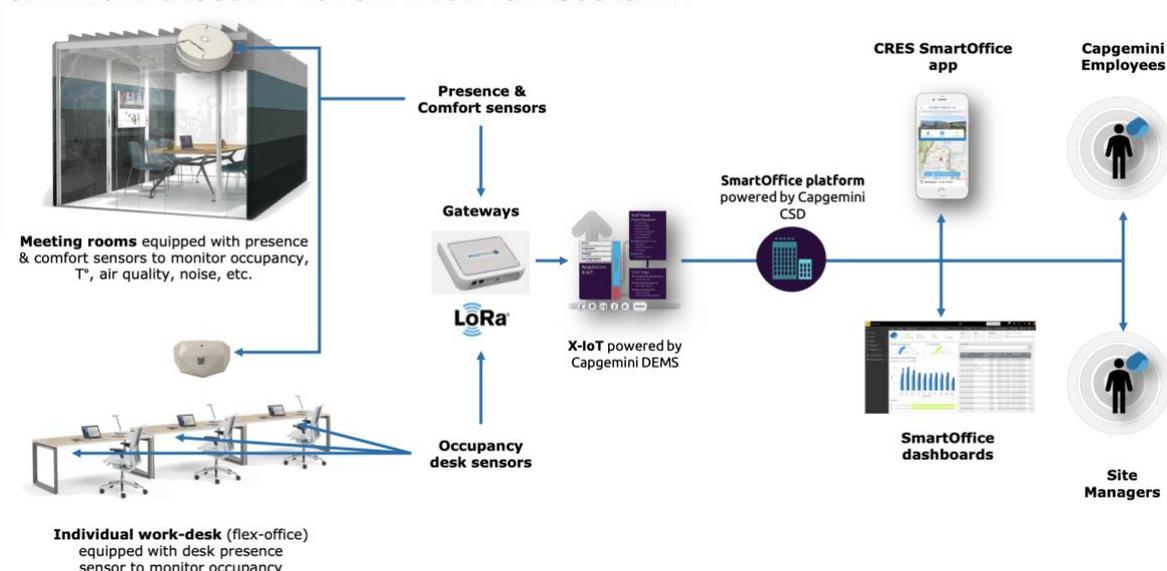
LinkedIn



Ces relevés démontrent qu'il n'y a pas d'impact sur la santé des personnes en utilisant le protocole de communication LoRa, et ce même en portant des appareils LoRa dans les mains. Vous trouverez ci-dessous un extrait du rapport EU SAR (Specific Absorption Rate) - tableau 1 - qui note un taux d'absorption spécifique (appelé SAR) pour un corps humain, qui est mesuré au maximum à 0,222 W/kg pour un appareil LoRa à 900 MHz ce qui montre une conformité significative aux exigences de santé. Ce rapport montre que lorsque le capteur est tenu dans vos mains, vous recevez 1/10 à 1/100 du niveau autorisé.

En effet, lorsque nous comparons la valeur maximale relevée de 0.222 W/kg aux limites de SAR - tableau 2- , nous pouvons constater que quel que soit le coté du capteur LoRa, et quel que soit la distance (même si le capteur dans les mains), le taux est à 14 % des limites acceptées (0.222/1.6).

### SMARTOFFICE SCOPE – IOT SMARTOFFICE ECOSYSTEM



## 2. Actualités relatives aux dispositions mises en place pour limiter la propagation du coronavirus et préserver la santé des salariés

À la suite des annonces du ministre de la Santé jeudi 25 novembre 2021, la direction informe les membres du CSEC qu'une [évolution du Protocole national](#) pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 est prévue.

Cette évolution devrait être limitée et porterait sur :

- les règles de restauration collective,
- les moments de convivialité,
- l'aération et la ventilation des locaux.

La nouvelle version du protocole devrait être mise en ligne le lundi 29 novembre 2021.

### COVID-19 ÉLÉMENTS CHIFFRÉS AU 24 NOVEMBRE 2021

	Work stopping	Work from Home	Cured	Σ all cases
Suspected (high probable)	0	1	465	466
Confirmed	8	23	1122	1153
Σ all cases	8	24	1587	1619

Entités	suspectés / confirmés	nvx cas depuis la dernière CSSCT-C
APPS incl I&D	780	29
CIS	261	8
DEMS	270	21
INVENT	135	4
ODIGO	20	0
FS	84	4
Shared Services	65	0
Autres	4	0
<b>Total</b>	<b>1619</b>	<b>66</b>

**1619 cas** de Covid19 recensés (suspects ou confirmés) au 24 novembre 2021  
 => **+66 cas** depuis la dernière CSSCT-C (24 septembre)



LinkedIn



COVID-19

TAUX D'OCCUPATION DES SITES CAPGEMINI LE 24 NOVEMBRE 2021

57 Sites ouverts / 3 sites fermés (hibernation)\*

\*Rochefort, Lille Itelios, Pau Lilas

Nbre de personnes/taux d'occupation moyen sur sites le 23 novembre 2021 : 5 490p./29%

Taux occupation moyen Semaine 46 (15 au 19 nov) : 23%

Zoom sur les sites pouvant approcher le taux d'occupation de 50%

SITES	Nb postes de travail	Taux occupation moyen S44	Taux occupation moyen S45	Taux occupation moyen S46
TOULOUSE - B612	50	60%	50%	58%
IDF - VELIZY	9	50%	55%	33%
AIX EN PROVENCE - AZUR	446	40%	25%	40%
IDF - LE 147	2806	26%	24%	28%
TOULOUSE AEROPOLE	251	39%	27%	40%

B612 (zone sécurisée) et Vélizy :  
 Autorisation accordée de dépasser le taux d'occupation.



LinkedIn



## ETAT AVANCEMENT CONCERNANT LES AVENANTS TÉLÉTRAVAIL ET LES ÉQUIPEMENTS MIS À DISPOSITION

Nombre d'avenants télétravail transmis  
au 25 novembre 2021

	Avenant Télétravail Transmis		NON		Effectif total	
	OUI		NON		Effectif total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Capgemini Consulting SAS</b>	<b>1374</b>	<b>91,11%</b>	<b>134</b>	<b>8,89%</b>	<b>1508</b>	<b>100,00%</b>
<b>Capgemini DEMS France</b>	<b>2120</b>	<b>72,73%</b>	<b>795</b>	<b>27,27%</b>	<b>2915</b>	<b>100,00%</b>
<b>Capgemini Gouvieux SAS</b>	<b>16</b>	<b>84,21%</b>	<b>3</b>	<b>15,79%</b>	<b>19</b>	<b>100,00%</b>
<b>Capgemini Service SAS</b>	<b>126</b>	<b>72,00%</b>	<b>49</b>	<b>28,00%</b>	<b>175</b>	<b>100,00%</b>
<b>Capgemini Technology Serv</b>	<b>18887</b>	<b>90,64%</b>	<b>1951</b>	<b>9,36%</b>	<b>20838</b>	<b>100,00%</b>
AMS	2510	94,57%	144	5,43%	2649	100,00%
ATS	2694	91,14%	262	8,86%	2958	100,00%
CIS	4620	86,78%	704	13,22%	5312	100,00%
CSD	2433	92,33%	202	7,67%	2641	100,00%
DCX	1243	92,97%	94	7,03%	1340	100,00%
DG	1229	88,42%	161	11,58%	1387	100,00%
FS	1480	91,87%	131	8,13%	1609	100,00%
I&D	474	91,33%	45	8,67%	518	100,00%
MUAPPS	238	92,61%	19	7,39%	257	100,00%
PBS	1120	91,13%	109	8,87%	1231	100,00%
PER	846	91,36%	80	8,64%	926	100,00%
<b>Idean Capgemini Creative</b>	<b>132</b>	<b>92,96%</b>	<b>10</b>	<b>7,04%</b>	<b>142</b>	<b>100,00%</b>
<b>OPEN CASCADE SAS</b>	<b>9</b>	<b>81,82%</b>	<b>2</b>	<b>18,18%</b>	<b>11</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total général</b>	<b>22664</b>	<b>88,50%</b>	<b>2944</b>	<b>11,50%</b>	<b>25608</b>	<b>100,00%</b>

Nombre de commandes d'équipements  
au 19 novembre 2021

par SBU	Chair	Monitor	Total
<b>France</b>	<b>4152</b>	<b>4243</b>	<b>8395</b>
ABL Southern Central Europe	2320	2322	4642
Business Services (BSV)	5	5	10
Cloud Infrastructure Services (CIS)	858	890	1748
Corporate Common and Other	78	78	156
Digital Innovation & Transformation (DIT)	118	128	246
Engineering and R and D Services	282	300	582
Global FS SBU	283	303	586
I and D Global Business Line	61	61	122
Other Delivery units	1		1
SBU Shared Services	146	156	302

Résultats des dépenses réalisées dans le cadre des procédures d'équipement provisoires

	Nb	Montants
Chaises via médecine du travail	244	45 K€
Chaises « tous collab »	1442	115 K€
Ecrans déportés « tous collab »	1469	125 K€

### MESURES APPLICABLES À COMPTER DU 1ER DÉCEMBRE 2021 :

- Entrée en vigueur des nouveaux avenants télétravail au 1<sup>er</sup> décembre 2021.
- Disparition du nombre de jours minimal sur site Capgemini/site client.
- Par souci de préserver la santé des salariés et alors même que nous ne sommes plus en état d'urgence :
  - Maintien de la jauge d'occupation de 50% des sites Capgemini,
  - Strict respect des gestes barrières, dont le port du masque, y compris par les salariés vaccinés.
  - Maintien des règles applicables relatives aux réunions et aux déplacements.
  - Incitation à la vaccination.
- Une tolérance sera accordée aux salariés non dotés d'un avenant télétravail pour exercer leur activité en télétravail, si leur activité le permet. Ils ne pourront pas prétendre à l'indemnisation du télétravail.
- Une communication à destination des salariés sera réalisée dans les jours à venir.



### 3. Point sur la vaccination contre la grippe

Le 28 octobre dernier, une communication a été adressée à l'ensemble des salariés concernant la vaccination contre la grippe :

- Rappel sur les dates de la campagne nationale.
- Information des personnes à risque pour qui le vaccin est gratuit.
- Information sur la prise en charge du vaccin via notre contrat frais de santé en fournissant une prescription médicale et la facture de l'achat du vaccin.

Une nouvelle communication a été réalisé dans la France News du 22 novembre pour préciser que la prescription médicale n'est finalement plus nécessaire. En effet, certains collaborateurs nous ont partagé le refus de certains médecins (via la Téléconsultation) de fournir une Prescription médicale. Après prise de contact auprès d'AXA, La règle a été assouplie.

### 4. Point d'étape concernant la gestion de l'évacuation (déploiement-e-learning)

Face au développement du télétravail, il est difficile d'assurer une présence quotidienne des sauveteurs secouristes au travail et des guides files/serres files.

L'objectif de la direction est donc de mutualiser les actions :

- Poursuite des formations des guides files / serres files / sauveteurs secouristes au travail.
- Déploiement par le CRES de flyer sur les sites ayant pour objectif de rappeler les bons réflexes en cas d'évacuation ou d'incidents sur le site et de préciser le point de rassemblement.
- Mise en œuvre d'un e-learning « les essentiels de l'évacuation » afin de former l'ensemble de nos salariés à la thématique de l'évacuation. Cet e-learning sera déployé dans les semaines à venir et fera partie des modules de formations obligatoires.

Pour information, ce module a été transmis pour test au Comité de pilotage de l'Accord Santé au Travail.

**Fin du CR**

